

RELATION

Du Service solemnel qu'a fait célébrer, le 2 décembre 1791, dans l'église de St. Trophime, la Société de la Chifone (1) de la ville d'Arles, pour le repos de l'ame des malheureuses victimes Avignonoises.

Et tumulum facite, et tumulo ſuperaddite carmen. VIRG. BUC.

ARLES s'eſt, dans tous les tems, diſtinguée par ſon courage & par ſon humanité : république, capitale d'un grand royaume, ville conſidérable d'une

(1) On appele cette ſociété, Chifone, parce que ces MM. s'aſſemblent dans une maiſon qui appartenoit à M. l'abbé Giſon chanoine d'Arles, mort il y a environ cinq ou ſix ans ; le peuple par corruption l'appeloit Chifon, & ſa maiſon Chifone.

A

province de France, elle a éprouvé tous les changemens qu'amène la succession des siècles, & que rend quelquefois indispensable la politique. Fidèle à ses maîtres, soumise aux lois, elle a pu être entraînée dans le tourbillon général des vicissitudes humaines, elle n'a jamais connu ni le crime de la révolte, ni les désordres de l'anarchie. Cette ville a pu changer de souverain ; le caractère de ses habitans n'a jamais éprouvé la moindre altération.

Les Arlésiens sont encore ce qu'ils ont toujours été. Paisibles & courageux, ils savent respecter les lois & repousser l'oppression : justes & humains; tout ombre d'injustice les irrite, & les malheureux ont des droits imprescriptibles sur leurs cœurs. Des princes dépouillés vinrent autrefois dans Arles chercher le repos que des sujets rebelles leur refusoient, & ils se consoloient parmi les Arlésiens de la perte de leurs états & de la privation de leur autorité. Les victimes de la tyrannie & du crime n'ont jamais manqué de trouver dans les habitans de cette ville, des consolateurs & des hôtes bienfaisans. Vainqueurs des Marseillois, lorsque ces descendans des Phocéens jaloux & inquiets vouloient les asservir, les Arlésiens leur rendirent tous les services que suggère le bon voisinage, quand les Marseillois se virent attaqués par des ennemis redoutables & puissants, Arles a toujours sçu tenir d'une main égale, le glaive de Mars & la balance de Themis : ses habitans ont aussi souvent mérité des couronnes civiques que des couronnes de laurier. L'humanité a toujours fait chez eux le pendant de l'héroisme.

Arles ne s'est point démentie dans ces circonstances critiques & orageuses. Elle a donné de nouvelles preuves de son courage, & de ce caractère sensible & compatissant qui la rend chère à ceux qui savent apprécier les vertus sociales. Les habitans des muni-



cipalités qui l'environnent & qui ont éprouvé des malheurs, n'ont pas cherché envain dans cette ville, des hôtes bienfaisans, des amis généreux, des consolateurs sincères.

Avignon a attiré principalement l'attention des Arlésiens. Si l'intérêt que les autres prennent à nos revers & à nos infortunes est capable de les adoucir. Les Avignonois ont dû trouver des consolations dans l'intérêt des Arlésiens. Ils ont pu se dire avec vérité : il existe encore sur la terre des ames tendres & honnêtes qui prennent part à nos maux, qui gémissent des vexations que nous éprouvons, & qui sont déchirées au seul récit des massacres dont nous sommes les victimes ou les témoins. Cette sensibilité qui nous porte à nous attendrir sur le sort de nos frères, ce sentiment d'horreur qu'inspirent les attrocités & les crimes, ce désespoir que fait naître l'oppression de nos semblables, sans espoir de vengeance, se sont manifestés dans Arles d'une manière énergique & touchante : les scènes horribles dont Avignon a été le théâtre, ont pénétré ses habitans de douleur & d'effroi, & on a vu des larmes amères & abondantes couler des yeux de ces fiers guerriers, qui venoient naguères d'intimider leurs ennemis (2), & de déconcerter leurs projets sanguinaires.

Avignonnois ! s'il eût été au pouvoir des Arlésiens, le règne de vos tyrans eût été court, il n'auroit peut-être même jamais commencé. Gênés par les circons-

(2) Ces ennemis étoient une troupe de factieux partis de Marseille, mais étrangers à cette ville, qui se rendirent dans le mois de septembre dernier à Salon, pour venir mettre le siège devant Arles. Les Arlésiens connoissent trop bien les Marseillois, pour ne pas leur rendre la justice qu'ils méritent, & pour les confondre avec une espèce d'hommes, marchants sans discipline & sans ordre, & se conduisants sans principe & sans règle.

tances, arrêtés par des lois qui ne leur permettoient pas d'agir sans ordre, ils n'ont pu vous offrir que des vœux impuissants, mais qui doivent vous être chers. Votre cause a été la leur, ils se sont, pour ainsi dire, identifiés avec vous; vos malhurs les ont attendris; vos malheurs ont été l'objet continuel de leurs vives inquiétudes : ils ont paru ressentir la douleur des plaies que l'on vous faisoit; ils aiment encore à pleurer au récit des orages qu'ont fait fondre sur vos têtes, & la scélératesse des vos oppresseurs & la férocité de vos bourreaux.

C'est pour vous convaincre de cet intérêt vif & compatissant, qu'a sçu leur inspirer l'excès des malheurs qui vous ont accablé pendant deux années consécutives, & particulièrement, la nuit du 16 au 17 octobre dernier, que les Arlésiens prirent, à la fin de novembre, la détermination de faire célébrer le 2 décembre suivant, un service solemnel pour le repos de l'ame des malheureuses victimes de cette nuit désastreuse. Il fut aussi statué de faire dire le jour de ce service, des messes basses dans toutes les églises ouvertes par la loi : ce qui a été exécuté. On ne sauroit exprimer avec quel zèle & quelle activité, tous les honnêtes habitans de cette ville réunis à la Chifone se sont portés à concourir à cet acte de religion & d'humanité. Une souscription pour les dépenses du service fut aussitôt remplie qu'ouverte.

Douze commissaires de la Chiffone furent nommés (3) pour diriger cette fête funèbre. Ces Messieurs

(3) MM. Giraudet père, huissier; Raimond, tapissier; Maurin, menuisier; Denis Lempereur, capitaine de bâtiment; Dumas père, chirurgien; Carlevan, perruquier; Beuf aîné homme de loi; Coillet, notaire; Thomas, ciergier; Delorme, négociant; Bourret aîné, homme de loi; Mesnier père, imprimeur; Tartanson, tapissier; Antoine Beuf cadet, greff. de juge de paix.

n'ont rien oublié, pour rendre d'une manière vraie la douleur sincère de leurs compatriotes Chifoniers. M. Raimond, Me. Tapissier, chargé de la décoration de l'église & de la construction du catafalque ; a sçu réunir ce que les talens & le goût permettoient d'adapter à une cérémonie aussi auguste & aussi triste.

La principale porte de St. Trophime étoit drapée en noir. On voyoit dans un grand tableau ovale deux figures symboliques représentans, l'une la ville d'Avignon, & l'autre la ville d'Arles. La première de ces figures, dans l'attitude de la douleur la plus profonde : la seconde, les yeux en pleurs, tendoit la main à la première, & paroissoit vouloir la consoler. La draperie étoit traversée au bas du tableau par un litre, sur lequel on lisoit ces paroles :

RACHEL PLORANS FILIOS SUOS
ET NOLUIT CONSOLARI
QUIA NON SUNT. (4)

La grande nef de l'église étoit tendue en noir, les quatre principaux piliers, au milieu desquels étoit le catafalque, couverts de noir, & surmontés de têtes de mort, d'os en sautoir & de larmes, portoient chacun un cartouche, avec les légendes suivantes.

Le premier pilier à gauche en entrant contenoit celle-ci :

PROBOS AVENIONENSES SCELERE
MACTATOS,

(4) Rachel pleure ses enfans, & elle ne veut pas se consoler, parce qu'ils ne sont plus.

HOC, PIA JUVAT ARELAS,
RELIGIONIS OFFICIO. (5)

On lisoit au pilier correspondant à droite.

FLEVISTIS AVENIONENSES,
EN FLEMUS AMICOS
CRUDELI SORTE PEREMPTOS (6).

Le second pilier à gauche portoit ces paroles.

INFŒLICES, EXECRANDÆ COHORTIS
VICTIMAS,
VOS CŒLITUS VITA DONET
ALTERA ET BEATA (7).

Au pilier correspondant à droite étoit cette légende pleine de sensibilité & de tendresse.

HOC NOSTRÆ ERGA EOS
PIETATIS FRATERNÆ OBSEQUIUM,
SIT VOBIS EX NOBIS, LUCTUS SOLAMEN,
ET ÆTERNI PIGNUS AMORIS (8)

---

(5) La piété d'Arles, par ce devoir de religion, vient au secours des honnêtes citoyens d'Avignon mis à mort par la scélératesse.

(6) Vous avez pleuré, Avignonois, nous pleurons aussi nos amis enlevés par une mort cruelle.

(7) Qu'une vie nouvelle & heureuse vous récompense dans le ciel, victimes infortunées d'une horde exécrable.

(8) Que cet hommage de notre piété fraternelle soit pour vous, Avignonois, un soulagement dans votre douleur, & le gage d'une amitié éternelle.

Le catafalque, comme nous venons de le dire, étoit placé au centre de ces quatre piliers. Quatre gradins drapés & surmontés de têtes de mort, d'os en sautoir & de larmes, étoient garnis d'une quantité de chandeliers portant des cierges de demi livre : sur l'estrade supérieure étoit le cénotaphe sur lequel posoit une pyramide peinte en marbre blanc & noir : de l'extrêmité de la pyramide sortoit un cyprès courbé & entouré d'un litre avec cette légende.

SPECTA FINEM VITÆ ET CONSOLATIONEM VIRTUTIS OPPRESSÆ (9).

On voyoit plusieurs branches mortes qui avoient été détachées de ce cyprès & qui étoient tombées confusément les unes dans le sarcophage, les autres sur l'estrade. On avoit donné à ce sarcophage la forme de l'entrée des catacombes que l'on voit à Rome. Idée vraie, parfaitement adaptée à la circonstance, & très-propre à rappeler la tour de trouillas (10), tout le monde sçait que les catacombes sont des souterrains effrayans, ou les Empereurs faisoient autrefois jetter les corps des premiers martyrs de la religion.

Le cénotaphe avoit aussi différens emblêmes : sur le côté gauche étoit un ovale : du cadre de cet ovale pendoit un ruban qui soutenoit des branches de cyprès & de laurier en sautoir avec cette devise,

TORMENTORUM ERIT IN CŒLIS MERCES (11).

---

(9) Attendez la fin de la vie & la consolation de la vertu opprimée.

(10) La tour de trouillas est une tour du palais d'Avignon, où furent précipitées les soixante malheureuses victimes massacrées la nuit du 16.

(11) Il y aura dans le ciel une récompense pour vos tourmens.

Au côté droit étoit représenté un flambeau renversé qui venoit de s'éteindre & qui fumoit encore avec ces mots.

RURSUS SPERO LUCEM (12).

Tout le chœur étoit tendu en noir. Les fauteuils de MM. les Commissaires civils, les sièges des Corps administratifs & judiciaires couverts de tapis noir. Comme la principale porte de la grille du chœur est surmontée d'une croix, on avoit ajouté pour la cérémonie, une femme couverte d'un crêpe, embrassant avec étreintes ce signe de notre salut, d'où découle la seule & véritable consolation des malheureux. Au bas se trouvoit un cartouche, dont le cadre étoit formé de cyprès enlacé de rubans noir & blanc, & dans ce cartouche étoient ces paroles :

O VOS OMNES... ATTENDITE ET VIDETE SI EST DOLOR SICUT DOLOR MEUS (13).

La veille du service, MM. les Commissaires de la Chifone, pour donner à cette fête funèbre, le sombre éclat & l'appareil lugubre dont elle étoit susceptible, allèrent inviter MM. les Commissaires civils nommés par le Roi, les Corps administratifs, MM. les Juges du Tribunal, & les MM. du Comité militaire & d'agence : la légion Arlésienne, l'escadron du régiment de Penthièvre, le détachement du régiment du Maine, la brigade de la Gendarmerie nationale, furent pareillement invités dans la personne de leurs Comman-

(12) J'attends une seconde fois la lumière.

(13) O vous tous... faites attention & voyez, s'il y a une douleur pareille à la mienne.

dans respectifs. Par une de ces attentions qui n'échappent jamais aux Arléfiens Chifoniers, MM. Jouve l'aîné; de Bermond, Chevalier de St. Louis; Caroli, Chirurgien-major des vaisseaux de ligne, & Jacques Michel, citoyens d'Avignon, furent priés d'assister à cette cérémonie en qualité de représentans du peuple Avignonnois.

Tout ayant été ainsi disposé pour le 2 de ce mois, la veille, sur les sept heures du soir, le Service fut annoncé par la belle sonnerie de St. Trophime, à laquelle se joignit la sonnerie des églises principales. Le lendemain à dix heures du matin, la légion Arléfienne, dont tous les Officiers avoient le crêpe au bras & à leurs épées, commandée par M. Benoit Lieutenant-Colonel, se trouva sous les armes sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les Dragons de Penthièvre, dont un piquet sous les armes, un trompette en avant; le détachement du régiment du Maine, dont un piquet de grenadiers sous les armes, se rendirent aussi sur la même place.

A onze heures, la Municipalité en écharpe descendit de la salle de l'Hôtel-de-Ville & ouvrit la marche, précédée de la garde & suivie d'un cortège nombreux de citoyens en habit de deuil, parmi lesquels se trouvoient les douze Commissaires de la Chifone. On ne manqua pas, dans cette occasion, de céder la place d'honneur aux quatre représentans Avignonois, qui se trouvèrent ainsi immédiatement après MM. les Officiers municipaux. Arrivés dans le chœur, ils furent conduits au premier rang de chaises à droite. Les douze Commissaires de la Chifone étant à gauche, de même que les Députés du bureau militaire & d'agence. MM. du District s'étoient rendus les premiers. Arrivèrent successivement MM. les Juges; le Corps des Officiers de la légion, ayant à leur tête M. Clarion

Colonel ; MM. les Officiers des Dragons, M. de Cambou, Chevalier de St. Louis, commandant l'escadron ; MM. les Officiers du Maine, M. du Menil, Chevalier de St. Louis, commandant le détachement ; M. de Chabot, Chevalier de St. Louis, commandant les Gendarmes nationaux : tous ces Messieurs se placèrent pêle & mêle dans le chœur entre le banc de la Municipalité & celui du Tribunal du District. MM. du District prirent place au-dessus de l'appui de communion, & les fauteuils de MM. les Commissaires civils nommés par le Roi furent placés dans le sanctuaire au côté droit de l'autel.

Un silence morne régnoit dans l'église. La grand'messe commença, elle fut chantée en plain-chant. A l'offertoire, deux mandataires en grand habit de deuil, partirent du catafalque & vinrent à l'offrande. Le chant lugubre que l'église a adopté dans ces tristes cérémonies, le canon qui tiroit des remparts de deux en deux minutes, la musique de la Légion Arlésienne qui faisoit entendre des airs touchans analogues à cette fête funèbre, exécutés avec lenteur, mais avec précision : cette pâle clarté répandue dans l'église : cette tenture, ce catafalque : tout contribuoit à porter la douleur dans l'ame, & rappeloit des souvenirs déchirants.

La Messe chantée, MM. les douze Commissaires de la Chifone invitèrent MM. les représentans d'Avignon à l'absoute. Ces quatre Messieurs furent placés aux quatre angles du catafalque. MM. les Commissaires de la Chifone se rangèrent au milieu d'eux aux deux faces collatérales de la grande nef. MM. les Dragons de Penthièvre répandus dans l'église, & MM. les Soldats du Maine rangés sur trois lignes qui avoient assisté à la Messe, prirent part à l'absoute. L'air martial de ces braves gens tempéré par la tristesse que dicte l'humanité, & qu'inspire en pareil cas la religion, donna un spectacle attendrissant.

L'abſoute achevée, tout le monde ſe retira dans le même ordre qu'il étoit venu. MM. les répréſentans d'Avignon, ſuivants les mouvemens de leur gratitude & les loix de la bienſéance & du devoir, accompagnèrent les Municipes juſques dans la grand'ſalle de l'Hôtel-de-Ville. M. de Bermond à leur tête, prit la parole, remercia, au nom du peuple Avignonois, le peuple Arléſien, dans la perſonne de ſes dignes repréſentans. M. Loys Maire répondit avec dignité. Après des complimens mutuels, dans leſquels, malgré leur briéveté, on ſçut mettre de part & d'autre tout ce que la reconnoiſſance a de plus vif, l'amitié de plus tendre & la religion de plus conſolant; MM. les repréſentans Avignonois eurent l'honneur d'être reconduits juſqu'à la porte de la première anti-chambre par MM. les Maire & Officiers Municipaux en écharpe.

Ainſi finit cette triſte cérémonie, monument éternel de la piété des Arléſiens Chifoniers, & de leur attachement pour la ville d'Avignon. Cet exemple ſeroit ſans doute ſuivi par pluſieurs villes de France, ſi des circonſtances facheuſes n'étouffoient dans ce moment le cri de l'humanité. Qui peut en effet connoître les malheurs des Avignonois, ſans en être attendri! qui peut raconter leurs déſaſtres, ſans donner un libre cours à ſes larmes!

Arles plus heureuſe que les Villes qui environnent Avignon, a pu ſuivre l'impulſion de la nature & la voix du ſentiment. Jouiſſant de cette tranquillité heureuſe que procurent de ſages adminiſtrateurs; elle a cherché à reſſerrer les liens qui l'uniſſent à tant de titres à la cité d'Avignon; des motifs purs, ceux de l'humanité & de la religion ont dicté cette démarche. Que cet hommage de la piété fraternelle des Arléſiens Chifoniers, puiſſe être pour vous, Avignonois, une conſolation pour les maux que vous avez ſoufferts,

707

un adouciſſement des malheurs qui vous ont opprimés; & entre vous & les honnêtes Chifoniers le lien d'une amitié conſtante & éternelle.

PIETATIS FRATERNÆ OBSEQUIUM
SIT LUCTUS SOLAMEN
ET ÆTERNI PIGNUS AMORIS.

P. S. MM. les Commiſſaires de la Chifone ayant payé toutes les dépenſes de la fête funèbre, trouvèrent un excédent qu'ils diſtribuèrent aux pauvres de la ville, le lundi 5 du courant.

A ARLES, Chez GASPARD MESNIER, Fils, Imprimeur du Roi & de la Municipalité. 1791.